

BIDE-BANG...

Ainsi, l'ancien *Scout de France* (toujours prêt!) qui fréquenta assidûment les patronages de la *Jeunesse Étudiante Chrétienne* (J.E.C.) un moment transformé, de par la grâce divine, en gauchiste du PSU puis, devenu Premier Ministre de sa majesté François Mitterand, ambitionne maintenant de prendre la place de Dieu le Père lui-même...

Il décrète le big-bang ... Nous voici revenus au commencement!

Mais le petit Rocard est bien placé pour savoir que, selon les théologies chrétiennes et, en dépit des apparences, au commencement était le Verbe et non la logomachie!

Cela étant, Rocard et ses amis rêvent d'un «*mouvement*» qui irait des néo-staliniens mal repentis à Méhaignerie. Ils ne sont pas les seuls à nourrir ce rêve grandiose.

Comme on peut le constater, on s'est fort éloigné de la «*stratégie de rupture avec le capitalisme*». Mais, chacun aura compris que Rocard s'essaie à dessiner les contours d'une «*majorité présidentielle*» qui pourrait lui permettre de remplacer, cette fois effectivement, Dieu le Père... à l'Élysée!

Outre qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, on pourra constater que dans cette combinaison politicienne, il n'y a guère de place pour la classe ouvrière et ses organisations.

Il est vrai, qu'à la décharge des rocardiens, l'Europe Vaticane, du grand capital et de Maastricht réunis, non seulement ne laisse guère de place non plus aux organisations ouvrières (si ce n'est un rôle subsidiaire) mais nie même l'existence de la classe en tant que telle!

Et pourtant, ELLE EXISTE! Non seulement elle existe bel et bien mais, de plus, par la grâce de dix années de «*socialisme national*» un prolétariat et un sous-prolétariat occupent maintenant la scène de l'histoire et, pour utiliser la jargon de ces messieurs, il y a fort à parier que ces acteurs là feront parler d'eux!

Alors, BIG-BANG ou BIDE-BANG?

Alexandre HÉBERT.

QUELQUES REMARQUES SUR DEUX MALADIES HONTEUSES: LA JÉSUITOPHILIE ET LA JÉSUITOPHOBIE

La compagnie de Jésus est une sorte de Komintern qui aurait réussi à survivre. On est en droit de s'interroger sur les raisons de sa survie alors que «*l'Internationale Communiste*» s'est lamentablement effondrée.

Vraisemblablement les jésuites ont survécu parce qu'ils ne dépendent que du «*parti*» et non d'un État, si ce n'est celui du Vatican qui, on en conviendra, n'est pas tout à fait un État comme les autres.

D'une certaine manière, il n'est pas exagéré de prétendre qu'ils ont inventé la «*fraction*» centralisée disciplinée et sa redoutable efficacité qui ne peut être contrebalancée que dans la mesure où le droit aux «*fractions*» est étendu à tous et non réservé aux seuls jésuites, ce que certains, de toute évidence, voudront aujourd'hui nous faire accepter.

Montesquieu ne s'y était pas trompé lorsqu'il note dans ses pensées: *«J'ai peur des Jésuites. Si j'offense un grand, il m'oubliera, je l'oublierai. Je passerai dans une autre province, un autre royaume. Mais, si j'offense les jésuites à Rome, je les trouverai à Paris; ils m'environnent partout. La coutume qu'ils ont de s'écrire sans cesse étend leurs inimitiés...»*.

Jean Lacouture leur a consacré un ouvrage (1) qui, quoique ne manquant pas, loin s'en faut, d'intérêt, n'en est pas moins un modèle... de jésuitisme.

Pour l'auteur, s'opposer à la politique des jésuites (liée à leur vision du monde) relèverait d'une sorte de maladie qu'il appelle la *«jésuitophobie»*. Mais, peut-être est-il, lui, atteint de *«jésuitophilie»*?

Jules Michelet que Lacouture malmène au passage - les cléricaux ont la haine tenace - avait raison: les jésuites c'est la contre-révolution.

Lorsque Lacouture évoque *«les gens de la compagnie en marche contre l'hydre du libéralisme»*, c'est bien entendu, de la démarche contre-révolutionnaire des bons pères dont il s'agit. Voilà qui devrait donner à réfléchir à ceux de nos camarades - qui se veulent farouches anticléricaux - mais qui n'ont pas de mots assez durs pour stigmatiser le *«capitalisme libéral»* (opposé à un bon capitalisme qui, lui, ne serait pas libéral!), ce qui les conduit au lâche refus de se prononcer sur *Maastricht* et risque de les conduire, tout droit, dans le camp de Jacques Delors.

Comme quoi on aurait tort de sous-estimer l'influence des jésuites, y compris dans nos propres milieux.

Cela étant, j'estime que tout anarchiste devrait avoir lu l'ouvrage de Jean Lacouture dans la mesure où, à son corps défendant (peut-être!) il permet de mieux comprendre des problèmes très actuels. Après l'avoir lu, on est mieux en mesure d'apprécier par exemple la politique du *«compromis historique»* entre le Vatican et le Kremlin qui a permis de liquider en quelques mois l'empire stalinien.

Il aide également à comprendre la politique d'un Jacques Delors, d'un François Mitterrand, d'un Raymond Barre, eux aussi, atteints de *«jésuitophilie»*.

Lacouture a le mérite de mettre en évidence l'idéologie universaliste (catholique) qui sous-tend la démarche des bons pères qui sont, en fait, les serviteurs de la papauté considérée comme moyen d'accéder à une sorte de pouvoir universel au nom de la *«totalité»* chère à Thomas d'Aquin et, à son corollaire, la subsidiarité (2) que Jacques Delors a pieusement fait inscrire dans le traité de Maastricht.

De ce point de vue, la parution de *«Jésuites»* n'obéit peut-être pas seulement à une fougade historico-littéraire de l'auteur.

En tout cas, elle vient à point nommé conforter l'entreprise politique des tenants de l'idéologie européenne qui rêvent du retour d'un moyen âge étendu à toute la planète et qui appellent de leurs vœux la réalisation d'un *«ordre mondial»* dont le F.M.I. et la Trilatérale assureraient la direction.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres et ce n'est pas par hasard si Lacouture évoque la querelle entre les ultramontains et les gallicans.

Ce n'est peut-être pas par hasard, non plus, qu'il insiste complaisamment sur le fait que la *«thèse du tyrannicide»*, qui permet l'assassinat politique de ceux qui s'opposent (tel Henri IV) aux agissements du parti catholique ou au *«sens de l'histoire»* vu par les jésuites, ne serait pas seulement *«jésuite»* mais *«celle de l'ensemble de la théologie catholique»*... A bon entendeur salut!

Mais, historiquement, les catholiques ne furent pas les seuls à solliciter le *«sens de l'histoire»* en vue de réaliser leurs fantasmes de domination mondiale.

Mais, les jésuites qui sont des gens avisés devraient méditer sur les avanies de l'aventure stalinienne (sur un sixième du globe!!!) qui se termine dans la boue et dans le sang.

(1) *Jésuites* - Édition du Seuil.

(2) Le principe de subsidiarité qui n'est autre que le principe d'autorité sans lequel, Dieu lui-même, perd sa raison d'être.

La volonté de puissance d'un quarteron d'hommes «noirs» ou «rouges» peut-elle justifier de tels sacrifices humains?

Les Nations se sont pas nées de l'idéologie (même si elles ont pu sécréter une idéologie nationaliste!) elles sont le produit de nécessités matérielles qui sont loin d'avoir disparu et, de plus, demeurent, aujourd'hui encore, le cadre nécessaire à une vie démocratique.

Il y a gros à parier qu'elles ont encore de beaux jours devant elles... et la «jésuitophobie» aussi.

Alexandre HÉBERT.

LA C.F.D.T. ET L'ÉLECTORALISME

A défaut d'adhérents et de militants, la CFDT compte dans ses rangs de nombreux ministres, préfets, sous-préfets, sans compter les innombrables «chargés de mission» qui peuplent les cabinets ministériels.

Pas étonnant, dans ces conditions, qu'elle ait tendance à privilégier l'électoratisme plutôt que l'organisation. Encore que l'électoratisme des dirigeants de la CFDT est plutôt sélectif... Ils seraient opposés aux élections de la Sécurité Sociale qu'ils avaient pourtant, au moment de la «vague rose» ardemment souhaitées.

Il est vrai qu'à l'époque, la divine providence leur avait fait cruellement défaut. Alors comme de vulgaires politiciens (ce qu'ils sont), ils choisissent leur terrain électoral, en l'occurrence les élections prud'homales qui leurs sont légèrement favorables. Et les voilà que toute honte bue ils crient victoire.

Il feraient bien de lire l'article que Claude Harmel a consacré à ce sujet dans «*Les Études Sociales et Syndicales*». Voilà comment, avec beaucoup de lucidité, il analyse les résultats de la C.F.D.T.:

«*La CFDT passe pour le grand vainqueur de la compétition et elle a le droit de se montrer satisfaite. Elle n'a pourtant gagné, en pourcentage, que trois-quarts de point. Ses journalistes s'amusent: «crue de 1987: 23,05; crue de 1992 : 23,81. Vivement la crue de 1997!» lit-on en page couverture de Syndicalisme du 15 décembre 1992. Voilà des crues bien sages. Rien assurément de Vaison-la-Romaine... A ce train là, il faudrait des siècles à la CFDT pour devenir majoritaire.*»

Et Claude Harmel, à qui on ne saurait reprocher de méconnaître l'histoire du mouvement ouvrier, poursuit son analyse en constatant que:

«*Regroupés, les pourcentages obtenus par la CGT et la CGT-FO ont, en pourcentage, évolué ainsi:*

- 1979: 59,5%	- 1982: 54,6%	-1987: 56,8%	- 1992: 53,8%
---------------	---------------	--------------	---------------

Ceux de la CFTC et de la CFDT ensemble ont été les suivants:

- 1979: 30,4 %	-1982: 31,9%	- 1987: 31,3 %	- 1992: 32,4%
----------------	--------------	----------------	---------------

On constate donc un léger progrès pour le mouvement syndical chrétien et ex-chrétien - 2 points de plus, soit 6,5 % - alors que le mouvement syndical classique recule de 5,7% (soit 9,5% de moins); mais le rapport des forces entre les deux courants, s'il s'est amélioré pour le courant que nous continuerons d'appeler d'origine chrétienne, n'a malgré tout pas substantiellement changé. Le courant classique représente toujours un peu plus de la moitié du corps électoral, le courant chrétien un peu moins du tiers.

Ajoutons que sur un plan strictement électoral, la CFDT a bénéficié de l'équivoque savamment entretenue sur une prétendue laïcisation du «syndicalisme chrétien».

Cela étant, on n'est pas obligé pour autant de suivre Claude Harmel dans son délire «anti-communiste» fondé semble-t-il sur une identification parfaitement abusive des courants communistes au stalinisme.

Reconnaissons qu'il a cependant raison lorsqu'il dénonce: «*la conception léniniste de la subordination de l'organisation syndicale à l'organisation politique*», et Claude Harmel d'ajouter: «*Au risque de paraître prisonnier d'une vieille manie, j'affirme que le renouveau du mouvement syndical en France passe par la constitution, au sein de la CGT, d'une fraction groupée sous le signe de l'indépendance syndicale et décidée à chasser les communistes de tous les postes de commandement.*»

Voilà Claude Harmel devenu partisan de la constitution d'une «fraction» décidée à «chasser les commu-

nistes de tous les postes de commandement». L'ennui est qu'aujourd'hui on ne sait plus très bien qui est ou n'est pas communiste!

En tout cas, cette fraction anti-communiste existe déjà dans *Force Ouvrière*. Elle va des néo-socialistes ou sociaux-chrétiens qui, eux, non seulement veulent chasser ceux qui ne partagent pas leur idéologie des «postes de commandement» (curieux vocabulaire!) mais, de l'organisation syndicale elle-même.

On doit cependant reconnaître que Claude Harmel, dont on ne peut nier qu'il a, tout au long de son existence, obéi à sa propre logique, va effectivement au bout de sa pensée lorsqu'il écrit froidement:

«Je vais jusqu'au bout de ma pensée: cette tâche, à laquelle chacun doit contribuer selon ses possibilités, ne sera pas menée à bien sans un maître-d'oeuvre, et ce maître-d'oeuvre ne peut être que Force Ouvrière, que la CGT-FO».

Voilà qui, assurément, a le mérite de la nouveauté - la CGT transformée en «fraction». C'est précisément ce que les stalinien avaient réussi à faire de notre CGT et c'est pourquoi il y a 46 ans, nous avons dû quitter la «vieille maison» pour construire la CGT-FO qui, à nos yeux du moins, ne saurait être ravalée au rang d'une fraction, quelle qu'elle soit, parce que:

ELLE EST L'ORGANISATION!

Alexandre HÉBERT.

MODE...

La mode est à l'anti-communisme exprimé parfois dans des termes que n'auraient pas désavoué feu le Docteur GOEBELS.

Au dernier *Comité Confédéral National* de la CGT-FO, on a pu entendre un camarade identifier marxisme et stalinisme. D'autres n'ont pas de mots trop durs pour stigmatiser le «communisme».

Afin d'aider ces camarades à mieux comprendre notre passé commun, voici un extrait des statuts du parti socialiste (SFIO) ... celui de Jaurès et de Blum ainsi d'ailleurs que de Jules Guesde:

Extraits du Règlement du Parti adopté par le 1^{er} Congrès National (Paris, avril 1905) et modifié par le 8^{ème} Congrès National (2^{ème} session, Paris, novembre 1911) et par les Conseils Nationaux ayant pouvoir de congrès (Paris, juillet 1913; Paris, novembre 1925);

Chapitre 1^{er};

Art. 1^{er}: Le Parti Socialiste est fondé sur les principes suivants: «Entente et action internationales des travailleurs, organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en société collectiviste ou communiste».

Art. 2: Le titre du parti est: Parti Socialiste, section française de l'Internationale ouvrière

Art. 3: Les adhérents acceptent les principes, le règlement et la tactique du Parti.

CONGRÈS CONSTITUTIF DE LA CGT-FO, AVRIL 1948:

APPEL AU MONDE DU TRAVAIL

La CGT-FO est une organisation syndicale ouverte à tous les travailleurs salariés, quelles que soient leurs conceptions politiques, philosophiques ou religieuses.

Elle n'est ni communiste, ni anti-communiste. Elle réclame seulement de ce parti, comme de tous les

autres, qu'il respecte l'indépendance du syndicalisme. La CGT-FO n'a aucune attache, ni avec le parti socialiste, ni avec le parti «américain», ni avec le gaullisme, ni avec la troisième force, ni avec personne d'autre.

Elle reprend la tradition de liberté et d'indépendance syndicale du syndicalisme français.

Elle la reprend en dehors de l'autre C.G.T., faute d'avoir pu la faire respecter à l'intérieur.

La CGT-FORCE OUVRIÈRE est la véritable continuation de la vieille C.G.T. Elle perpétue ses traditions. Elle reprend aussi son programme constructif. Elle considère que le monde ouvrier ne peut pas s'isoler dans la nation. Le syndicalisme doit exercer son influence partout où sont en cause les intérêts ouvriers. Il doit prendre toutes les responsabilités.

Voilà qui répond à ceux que ça et là, consciemment ou non, confondent mouvement syndical et ARBEITSFRONT!

L'HÉRITAGE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE: Pierre KROPOTKINE (La Grande Révolution).

«... La Grande Révolution nous a légué d'autres principes, d'une portée infiniment plus haute: les principes communistes...

...Quant au «socialisme», on sait aujourd'hui que ce mot fut mis en vogue pour éviter de s'appeler «communiste», - ce qui, à une certaine époque était dangereux, parce que les sociétés secrètes communistes, devenues sociétés d'action, étaient poursuivies à outrance par la bourgeoisie gouvernante.

Ainsi, il y a filiation directe depuis les Enragés de 1793 et le Babeuf de 1795 jusqu'à l'Internationale...

... En tout cas, ce qu'on apprend aujourd'hui en étudiant la Grande Révolution, c'est qu'elle fut la source de toutes les conceptions communistes, anarchistes et socialistes de notre époque. Nous connaissions mal notre mère à nous tous: mais nous la retrouvons aujourd'hui au milieu des sans-culottes et nous voyons ce que nous avons à apprendre chez elle...».

NOYAUTAGE C.F.D.T.

Après la nomination de Nicole NOTAT, successeur dans les conditions que l'on sait, de son «camarade» KASPAR à la présidence de l'UNEDIC, la presse nous apprend que: *«Gilles Johannet, Directeur de la CNAMTS restera en fonction. L'entourage de René Teulade le confirme: le gouvernement n'a pas l'intention de changer la donne au sein de l'équipe de direction de l'établissement».*

Rappelons que le CFDT Johannet peut se définir comme étant l'homme à tout faire du pouvoir.

Toujours dans le domaine et la protection sociale, «Espace Social Européen» nous apprend que: *«Selon toutes probabilités, Jean Marie Spaeth, trésorier national de la CFDT, chargé en outre du secteur de la protection sociale, président de la CNAVTS, devrait ajouter quelques heures à son emploi du temps-habituel en devenant le prochain président».*

Décidément, l'Europe Vaticane est bel et bien en marche!

CFDT: VIRAGE A DROITE

C'est bien connu: il y a plusieurs demeures dans la maison du père. Si on en croit un écho paru dans le Figaro du 2 mars, la CFDT redécouvre le charme discret de la «droite».

Notat: *«ne veut pas diaboliser la droite... Le programme de l'opposition est débarrassé des excès auxquels elle nous avait habitués sur le plan social. Elle aura à démontrer qu'il n'y a pas là que calcul électoral».* Répondant au pacte social de la droite, NOTAT a expliqué qu'elle y posait plusieurs conditions, notamment celle de ne pas court-circuiter les partenaires sociaux.

Ainsi, fini la planification démocratique, le socialisme auto-gestionnaire et la stratégie de rupture avec le capitalisme!

Il est vrai que dans le climat électoral actuel, où les rats quittent le navire, la CFDT n'est pas la seule à évoluer vers d'éventuels postes ministériels où, à défaut, d'attachés et autres chargés de missions de ministres de la droite.

C'est ainsi que Lalonde, de génération écologie, se verrait bien ministre dans n'importe quel gouvernement. Évoquant la main qu'il a tendue à Michel Rocard, il n'exclut pas de prendre *«d'autres initiatives aussi fortes vers d'autres responsables de l'échiquier politique»*.

Comme on peut le voir, pour ces gens là, comme l'argent, l'assiette au beurre n'a pas d'odeur!

COMMUNIQUÉ de la FÉDÉRATION des CERCLES de DÉFENSE LAÏQUE

Le gouvernement et l'Église catholique viennent de passer un accord concernant la formation des maîtres du privé qui parachève le dispositif de la loi Jospin en franchissant un pas supplémentaire vers la mise en place d'un service unifié du public et du privé.

Pendant 4 ans, 500 millions de francs de fonds publics seraient attribués à l'école privée catholique pour assurer la *«parité»* entre l'enseignement privé et l'enseignement public laïque.

Cette somme s'ajoute au 1,8 milliard prévu par les accords Lang-Cloupet ainsi qu'à l'augmentation de 12% de crédits publics accordés au privé.

C'est une atteinte inacceptable à la loi de séparation des Églises et de l'État.

Il n'est pas étonnant de voir les instituts de formation des maîtres (IUFM), pièces-maîtresses du démantèlement de l'enseignement public, servir de cadre à une telle opération.

Enseigner dans les écoles privées va devenir pour les étudiants recrutés dans les IUFM une option parmi d'autres.

Le caractère propre de l'enseignement catholique figurera aussi comme projet d'établissement au même titre que les autres projets d'établissement imposés par la loi Jospin aux établissements publics.

Cet accord confirme l'appréciation que la FCDL avait portée dès l'origine sur le projet d'unification, dit projet Savary: il ne s'agit - ni plus ni moins - que d'un processus de privatisation de l'enseignement public.

Ceux qui commettent un tel forfait contre l'héritage de la République devront en rendre compte à l'ensemble des citoyens attachés aux principes de laïcité.

La FCDL considère plus que jamais nécessaire que se réalise un front laïque et républicain, seul capable de répondre aux aspirations de la majorité des citoyens.

Fonds publics à l'école publique Fonds privés à l'école privée!

Non au service unifié.

VERS UN FRONT LAÏQUE ET RÉPUBLICAIN...

A l'initiative de la *Fédération des Cercles de Défense Laïque* et de la *Libre Pensée* le 13 septembre 1992, un meeting a rassemblé à la Mutualité plus de 3.000 participants.

Les contacts noués à cette occasion se sont poursuivis et développés. Des textes ont été élaborés, qui devraient permettre la constitution d'un FRONT LAÏQUE ET REPUBLICAIN.

Nous ne manquerons pas de tenir informés les lecteurs de l'*Anarcho-Syndicaliste*.

En attendant, nous publions un échange de correspondance entre notre camarade HÉBERT et un certain «*Groupe de Recherche sur le Droit Français des Religions*», dont le siège est à Strasbourg.

L'Anarcho-Syndicaliste.

UNE LETTRE...

GROUPE DE RECHERCHE SUR LE DROIT FRANÇAIS DES RELIGIONS

Responsables de la coordination:
Francis MESSMER et Jean-Marie WOEHRLING.

Strasbourg, le 18 décembre 1992,

Madame, Monsieur,

Le Groupe de recherches sur le droit français des religions poursuit actuellement une étude sur la religion et l'École publique dans le cadre d'une convention avec le commissariat général du plan.

Le premier volet de ce travail consiste à cerner de la manière la plus précise possible les demandes ou inversement les réticences des divers acteurs sociaux en ce qui concerne la création d'un enseignement de «culture religieuse» dans les programmes de l'École publique et privée en France à la lumière d'exemples étrangers.

En effet, en France, l'École publique s'est édifiée conflictuellement par rapport à l'emprise de l'Église catholique sur l'enseignement. Cela a contribué à engendrer, de la part de l'École, une attitude de réserve vis-à-vis du religieux, en particulier du religieux chrétien. Aujourd'hui, les partenaires impliqués dans l'organisation scolaire tendent à se décrier par rapport aux faits religieux.

Plus précisément, confrontés à une inculture religieuse des élèves restant par ailleurs à définir (ils sont moins nombreux à bénéficier d'une instruction religieuse à travers la famille et l'institution religieuse), les enseignants s'aperçoivent combien la connaissance des cultures religieuses est nécessaire à l'intelligence de nos sociétés: de leur passé et de leur présent, de leur patrimoine littéraire et artistique, de leur système juridique et politique. D'où le débat qui s'est instauré sur un «enseignement d'histoire des religions dans une perspective laïque» (colloque de Besançon, novembre 1991).

Or, les écoles publiques ou privées sous contrat (d'association ou simple) accueillent des élèves éduqués ou non dans des traditions religieuses ou philosophiques diverses qu'elles sont tenues de respecter. Les écoles confessionnelles privées hors contrat n'accueillant que les enfants d'un milieu religieux déterminé constituent un autre cas de figure qui présuppose une segmentation religieuse de l'enseignement scolaire et un projet éducatif étroitement articulé à une tradition religieuse. La question se pose dès lors de savoir qu'elles attitudes elles adoptent, dans leur fonctionnement et leur enseignement, aussi bien face aux différentes cultures religieuses que face aux faits religieux en général. Qu'elle soit laïque ou confessionnelle, l'institution scolaire ouverte à tous n'échappe pas à ce défi, même s'il se présente différemment dans l'un ou l'autre cas.

Partant de cette situation, un enseignement de culture religieuse articulé aux autres matières dispensées dans les programmes scolaires s'impose de plus en plus comme une nécessité. Cependant, la mise en place d'un tel dispositif soulève nombre d'interrogations. En effet, il ne semble pas y avoir de consensus

quant à la mise en oeuvre pratique. Il convient donc dans un premier temps, d'établir une liste argumentée des demandes des divers acteurs sociaux concernant:

1- L'opportunité d'un enseignement de culture religieuse: présentation des motifs induisant une telle démarche.

2- Le contenu éventuel de cet enseignement: le phénomène religieux en général, les religions dans le monde ou en France.

3- La méthodologie utilisée et en lien avec quelle matière: sciences sociales, philosophie, histoire, littérature, théologie.

4- Comment cet enseignement de culture religieuse pourrait-il s'insérer dans les programmes sans les alourdir?

5- Le choix de l'enseignant: un corps particulier à créer, un professeur d'une matière déjà existante, une intervention systématique de représentants d'églises ou tout autres possibilité.

Afin de pouvoir mener à bien cette étude, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir la prise de position de votre organisation en 4-5 pages dactylographiées, relativement aux cinq questions précitées.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Francis MESSNER.

UNE RÉPONSE...

Monsieur,

On me communique votre circulaire du 18 décembre 1992 qui m'apprend qu'un «Groupe de recherche» financé par l'État se propose de: *«cerner de la manière la plus précise possible les demandes ou inversement les réticences des divers acteurs sociaux en ce qui concerne la création d'un enseignement de culture religieuse dans l'école publique...»*.

Que voilà une façon bien jésuitique de présenter les choses: *«demandes ou réticences»*... et ceux qui ne sont pas d'accord?

Tel est pourtant mon cas... Je demeure un partisan convaincu de la séparation des Églises et de l'État et du maintien de la laïcité de l'instituteur scolaire de la République. D'autant que, personnellement, je ne suis pas convaincu de la nécessité, pour un *«honnête homme»*, de *«cultiver»* les idéologies religieuses au nom desquelles, aujourd'hui encore, tant d'hommes sont *«religieusement sacrifiés»*.

Enfin, en ce qui concerne les religions chrétiennes qui inspirent manifestement votre démarche, je me bornerai à rappeler le mot de Laurent Tailhade: *«on mesure le degré de civilisation d'un peuple à la dose de christianisme qu'il est capable d'éliminer»*.

En vous priant de bien vouloir me pardonner de n'avoir pas précisément répondu à un questionnaire piégé.

Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Alexandre HÉBERT.

L'ANARCHO-SYNDICALISTE REPARAIT...

Il ne suffit pas, avec Koestler, de constater que *«nous sommes du siècle des révolutions avortées»*... encore faut-il tenter de comprendre les raisons de nos échecs et ne pas hurler avec les loups et les renégats qui, aujourd'hui, chantent les louanges de l'économie capitaliste pudiquement rebaptisée *«économie de marché»*.

Les militants ouvriers ont le devoir de réagir et d'offrir à l'humanité une autre perspective que la course

à la barbarie généralisée qui caractérise la société capitaliste. Autrement dit, la faillite des uns ne saurait sanctifier l'impuissance et la malveillance des autres.

On ne saurait accepter de se soumettre au conditionnement idéologique orchestré par les grands de ce monde.

Il faut reprendre le débat théorique, sans complaisance, avec lucidité, et surtout, sans sectarisme... L'objectif étant non de diviser mais de rassembler.

Plus que jamais, le mot d'ordre de la première internationale reste vrai:

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS UNISSEZ-VOUS!

L'Anarcho-Syndicaliste s'efforcera d'apporter sa contribution à cette besogne salvatrice mais, il a besoin de votre aide.

ÉCRIVEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS!

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 numéros: 150 francs. Abonnement de soutien: 200 francs.

Verser à: Christian Joyeux-Bouillon 25 bis, rue Victor Hugo, 69400 VILLEURBANNE

(CCP Lyon n° 7799 19 L)

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

Secrétaire de Rédaction: Joël BONNEMAISON.

Directeur de publication: Alexandre HÉBERT.

N° CPPAP: 63485
